



INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE MATERNELLE DE CHALAUTRE LA PETITE

RENTÉE SEPTEMBRE 2024

(enfants nés en 2021)

Pour inscrire votre enfant, adressez-vous au secrétariat de la mairie de Chalautre la Petite

Du 1er mars au 30 avril 2024

Le mardi et jeudi

Permanence du mardi : 16h-18h00

Permanence du jeudi : 16h-18h00

Visite de l'établissement prévue en mai /juin sur rendez-vous avec la directrice

Documents à fournir :

- pages vaccinations du carnet de santé
- livret de famille
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (ou attestation d'hébergement)
- 4 photos d'identité